

Votre contact : Service infos clients
081 32 07 05

Numéro national :
Numéro du dossier :
Référence à rappeler dans toute correspondance

Retrouvez l'espace UCM
le plus proche de chez vous sur UCM.be

Document à renvoyer par voie recommandée
à l'adresse suivante :

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES UCM
Chaussée de Marche 637
5100 Wierde

DROIT PASSERELLE SUITE À DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Renvoyez ce formulaire à votre caisse d'assurances sociales UCM (par recommandé, via votre Espace client ou par dépôt dans un de nos Espaces UCM contre accusé de réception)

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE DEMANDEUR

Données d'identification

Nom : Prénom :

N° de Registre national : (voir carte d'identité)

Adresse de contact en Belgique (si elle diffère de l'adresse légale)

Rue : N° : Boîte :

Code postal : Localité :

Email : Tél. : GSM :

N° du compte bancaire au nom de :

IBAN : BIC :

☐ Sollicite par la présente le droit passerelle suite à des difficultés économiques

Situation familiale

Avez-vous au moins une personne à charge auprès de votre mutuelle (conjoint, cohabitant, parent, grand-parent, enfant...) ?

- ☐ Non ☐ Oui (cochez la case correspondante)
- ☐ Conjoint(e)
 - ☐ Cohabitant
 - ☐ Parent
 - ☐ Grand-parent
 - ☐ Enfant
 - ☐ Autre (précisez) :

Attention : Si oui, vous devez faire remplir l'attestation (annexe 1) par votre mutuelle. Cette attestation est nécessaire pour obtenir la prestation majorée du droit passerelle.

Votre situation familiale change ? Informez-en immédiatement votre caisse d'assurances sociales.

Situation socio-professionnelle

Activité professionnelle

Exercez-vous une activité professionnelle depuis la cessation ou l'interruption de votre activité d'indépendant ?

- ☐ Non ☐ Oui, depuis/...../..... (laquelle.....)

Êtes-vous mandataire ou associé/actionnaire actif d'une autre société que celle qui est déclarée en faillite ou celle qui est concernée par l'interruption forcée /la cessation ?

- ☐ Non ☐ Oui, depuis/...../.....

Nom de la société :

Numéro d'entreprise (ou numéro de TVA) :

Recevez-vous actuellement un revenu de remplacement (belge/étranger) ?

- ☐ Non ☐ Oui : lequel ? (cochez la case correspondante)
- ☐ Allocations de chômage, sous n'importe quelle dénomination (allocations d'insertion, allocations d'attente, etc.).
 - ☐ Pension
 - ☐ Indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité
 - ☐ Autres (précisez) :

Avez-vous demandé un revenu de remplacement (belge/étranger) ?

- ☐ Non ☐ Oui : lequel ? (cochez la case correspondante)
- ☐ Allocations de chômage, sous n'importe quelle dénomination (allocations d'insertion, allocations d'attente, etc.).
 - ☐ Pension
 - ☐ Indemnités d'incapacité de travail ou d'invalidité
 - ☐ Indemnités accident du travail (entreprise d'assurances agréée / FEDRIS)
 - ☐ Indemnités maladie professionnelle (FEDRIS)
 - ☐ Autres (précisez) :

PARTIE 2 – RENSEIGNEMENTS SUR VOS DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

À remplir si vous avez décidé de cesser votre activité indépendante suite à une des situations suivantes qui indiquent des difficultés économiques.

Attention : vous devez avoir officiellement cessé votre activité indépendante. Si vous n'avez pas encore introduit de déclaration de cessation à votre caisse d'assurances sociales, votre demande de droit passerelle doit être accompagnée d'une déclaration de cessation d'activité.

- ☐ Je reçois un revenu d'intégration sociale au moment de la cessation de mon activité indépendante.
- ☐ L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants m'a octroyé une dispense complète ou partielle dans la période de douze mois précédant le mois de la cessation de mon activité indépendante.
- ☐ Mon revenu professionnel net est inférieur au plancher de cotisation minimal, tant pour l'année de ma cessation que pendant l'année qui la précède. (Pour l'indépendant et l'aidant, il s'agit, pour l'année 2026, de 17.374,08 €, et pour le conjoint aidant, il s'agit de 7.632,44 €).

- Démontrez au moyen de pièces justificatives que vos revenus de l'année de la cessation et de l'année précédente se trouvent en-dessous du montant concerné. Chaque pièce doit être brièvement commentée (annexe 2). S'il s'agit de pièces comptables, un commentaire par votre comptable est souhaitable. Si vous n'avez pas de comptable, commentez-vous-même chaque pièce justificative.
- **Attention :** si vous êtes conjoint aidant ou aidant, joignez les pièces justificatives supplémentaires nécessaires (avec commentaire) qui démontrent que le revenu de l'indépendant aidé de l'année de votre cessation et de l'année précédente se trouve également en-dessous du montant.
- **Attention :** êtes-vous actif comme gérant, administrateur ou associé/actionnaire actif d'une société au moment de la cessation de votre activité indépendante ?

☐ Non

☐ Oui

Nom de la société :

Numéro d'entreprise (ou numéro de TVA) :

Oui ? Alors vous devez, à côté de la condition que vos revenus se trouvent en-dessous du montant concerné (montant que vous devrez démontrer au moyen de pièces justificatives nécessaires reprises en annexe 2), remplir encore d'autres conditions supplémentaires.

Ainsi, vous ne pouvez bénéficier du droit passerelle que si la procédure de liquidation de votre société est entamée et que le montant des avantages patrimoniaux que vous avez reçu suite à cette liquidation ne dépasse pas le montant de 34.017,76 € (montant applicable en 2026).

Pour déterminer le volume de ces avantages patrimoniaux, votre caisse d'assurances sociales se basera sur le bilan de l'avant-dernier exercice comptable clôturé de la société, multiplié par le pourcentage des actions que vous possédez.

Déterminez-vous des actions dans la société ?

☐ Non (démontrez-le au moyen d'une attestation du gérant, de l'administrateur (délégué) ou du liquidateur ou au moyen d'une déclaration sur l'honneur si vous êtes le seul gérant de la société.

☐ Oui à% (démontrez-le au moyen de pièces justificatives).

Si vous ne précisez pas le pourcentage, vous êtes censé détenir toutes les actions (100%) de la société.

Si la situation de votre société au moment de l'introduction de cette demande est pire par rapport à la situation de l'avant-dernier exercice comptable clôturé, vous avez la possibilité de démontrer sur base d'éléments objectifs que ce résultat pire est la conséquence de difficultés économiques ou de dettes qui ont influencé négativement le total du bilan. Ajoutez les documents attestant cela à votre demande (annexe 2).

Attention : s'il paraît a posteriori que les revenus définitivement connus excèdent encore les planchers, le droit au droit passerelle est supprimé et vous devez rembourser les prestations perçues indûment à votre caisse d'assurances sociales.

PARTIE 3 – DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et avoir lu les informations jointes.

Je suis au courant du fait que ma demande ne peut pas être traitée sans les pièces justificatives demandées.

Je m'engage à signaler dans les quinze jours à ma caisse d'assurances sociales toutes modifications dans les renseignements mentionnés ci-dessus.

Je suis au courant du fait que chaque déclaration fausse ou incomplète peut entraîner la récupération des prestations indûment versées et des poursuites judiciaires.

Nom : Prénom :

Date :/...../.....

Signature :



ANNEXE 1 - ATTESTATION À FAIRE COMPLÉTER PAR LA MUTUELLE

Attestation charge de famille

Par la présente, nous vous confirmons que l'assuré social

Nom : Prénom :

Rue : N° : Boîte :

Code postal : Localité :

N° de Registre national : (voir carte d'identité)

est affilié auprès de notre organisation en qualité de titulaire depuis le/...../.....

☐ A au moins une personne à charge, au sens de l'article 123 de l'arrêté royal du 3 juillet 1996 portant exécution de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994,

Nom	Prénom	A partir de	Jusqu'au

☐ N'a pas de personne à charge

Cachet de la Mutuelle

Date :/...../.....

Signature du représentant de la Mutuelle :



Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé pour les besoins de sa caisse d'assurances sociales en vue de l'octroi du droit passerelle, sous réserve de remplir toutes les conditions conformément à la Loi-programme du 22 décembre 2012.

ANNEXE 3 - CESSATION À LA SUITE DE DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES – ÉLÉMENTS QUI PROUVENT QUE VOS REVENUS SONT INFÉRIEURS AU SEUIL MINIMUM.

Explication des pièces numérotées

(À remplir par votre comptable ou vous-même) :

Pièce 1 :

.....

.....

Pièce 2 :

.....

.....

Pièce 3 :

.....

.....

Pièce 4 :

.....

.....

Pièce 5 :

.....

.....

Nombre total de pièces jointes :

Date :/...../.....

Signature du demandeur :



Signature du comptable :



N.B. S'il s'agit de pièces comptables, signature du comptable de préférence. Si vous n'avez pas de comptable, vous devez commenter vous-même chaque pièce justificative.